

## Procès Verbal du Conseil d'École N°1 du 8 novembre 2016

**Présents:** les enseignants de l'école Pergaud : Philippe COURLET, Michaël LAMY, Sophie MOUROT, Virginie VEDRENNE, Myriam LOCATELLI, Lisa AULLEN, Sylvie MAUGAIN, Sabine BURLET, Rachelle LESUEUR, Dominique POURCHET, Florence JORDA, Fabienne PATOZ, Céline HAJDARI  
Mme FORT (représentante du SESSAD), Mme ARDIET (Atsem), Mme BARBEZAT (Atsem), Mme MARGUET (concierge), Mme BERT (AVS).  
Mme OZTÜRK, M. BROQUET, M. DEROUSSIAUX, M. BAUDET, Mme PARISOT, Mme GROS (délégués de parents) Mme ROUSSEAU (déléguée mairie)  
**Excusées:** Mme UPADHYAYA, Mme TOULET, Mme PETERS, Mme KHALILI (parents), Mme GRESSET (DDEN) Mme ROLAND Angéline (enseignante)

### **1. Présentation de la nouvelle équipe enseignante.**

PS/MS (A): **Mme PATOZ Fabienne** (3/4 temps mardi, jeudi et vendredi) et **Mme HAJDARI Céline** (1/4 temps lundi)

PS/MS/GS (B): **Mme LOCATELLI Myriam** (Temps plein)

GS: **Mme LESUEUR Rachelle** (Temps plein)

ATSEM: **Mme BARBEZAT Maryline** et **Mme ARDIET Florence** (Temps plein)

CP: **Mme JORDA Florence** (1/2 Temps lundi, mardi) et **Mme HAJDARI Céline** (1/2 Temps jeudi, vendredi)

CP/CE2: **Mme BURLET Sabine** (Temps plein)

CE1 : **Mme MAUGAIN Sylvie** (1/2 Temps jeudi, vendredi) et **Mme AULLEN Lisa** (1/2 Temps lundi, mardi)

CE2/CM1: **Mme MOUROT Sophie** (3/4 temps : mardi, jeudi, vendredi) et **Mme MAUGAIN Sylvie** (1/4 Temps lundi).

CM1/CM2: **M. COURLET Philippe** (2/3 temps : lundi, jeudi, vendredi Mat.) et **Mme VEDRENNE Virginie** (1/3 temps : mardi, vendredi AM)

Maître supplémentaire : **Mme ROLAND Angéline** : Après-midis lundi, mardi, jeudi, vendredi

ULIS: **M. LAMY Michaël** (Temps plein)

DIRECTION: **M. COURLET Philippe** (1/3 décharge : mardi et vendredi AM)

RASED (réseau d'aides): **Mme POURCHET Dominique**, maître E (1/2 Pergaud), **Mme BAUMGARTNER Claire**, psychologue Scolaire

SESSAD: **Mme FORT Nathalie**, éducatrice spécialisée, **Mme TRIMAILLE Hélène**, psychomotricienne, **Mme CREPIN Françoise**, orthophoniste, **Mme FLUCHOT Alexandra**, psychologue.

AVSco (ULIS) : **Mme BERT Emmanuelle**

EVS : **Mme GILET Florence** (à partir du 21 novembre)

Concierge de l'école : **Mme MARGUET**

### **2. Résultats des élections et installation du nouveau Conseil d'école.**

La participation aux élections a été équivalente à celle de l'an passé. Il y avait 294 inscrits, et 142 votants, soit 40,29% de participation. Il y a eu 34 bulletins nuls et 108 exprimés. Il y a donc 9 représentants de parents titulaires et 1 représentant suppléant.

Les 9 parents titulaires sont : M. BAUDET, M. BROQUET, M. DEROUSSIAUX, Mme GROS, Mme KHALILI, Mme PETERS, Mme OZTÜRK, Mme TOULET, Mme UPADHYAYA

Le parent suppléant est : Mme PARISOT

*Une nouvelle fois, il convient de noter que la charge de travail pour l'organisation de ces élections est très importante, surtout après avoir fait les constatations de leur déroulement : une seule liste présentée, un bureau de vote tenu pendant 3h30 heures pour aucun votant en direct !!*

*(Toutes les personnes qui ont choisi de voter l'ont fait par correspondance, ce qui est très logique).*

### **3. La vie de l'école :**

➤ Adoption du règlement intérieur de l'école : le règlement intérieur de l'école est adopté. Le règlement départemental, sur lequel s'appuie celui de l'école, a été refait l'an passé. Les modifications imposées sont dans le règlement de l'école. Ces deux règlements (départemental et école) *sont disponibles sur le site : [http://www.groupepergaudpontarlier.fr/reglement\\_interieur.htm](http://www.groupepergaudpontarlier.fr/reglement_interieur.htm)*

➤ Effectifs et organisation pédagogique 2016-2017 : (mat, élem, ULIS). Il y a 9 classes devant élèves et une classe

du RASED. L'école compte 211 élèves au 8 novembre.

Les prévisions d'effectifs, avaient envisagé une hausse, qui est présente cette rentrée, avec 10 élèves supplémentaires. Le petit nombre de CM2 (20) pourrait entraîner une nouvelle hausse l'an prochain.

Rq. : *La scolarisation des enfants de 2 ans n'a pas été retenue à la rentrée, compte tenu des chiffres de la maternelle.*

Les classes se composent donc comme suit :

- PS/MS (A) = 24 élèves (14 PS et 10 MS)
- PS/MS (B) = 25 élèves (15 PS et 10 MS)
- GS = 28 élèves
- CP = 24 élèves
- CE1 = 22 élèves
- CP/CE2 = 23 élèves (7 CP et 16 CE2)
- CE2/CM1 = 25 élèves (7 CE2 et 18 CM1)
- CM1/CM2 = 28 élèves (8 CM1 et 20 CM2)
- ULIS = 12 élèves

*Les répartitions dans les classes sont du ressort du conseil des maîtres en suivant des critères définis et validés. A la Maternelle, c'est la date de naissance qui fait la répartition. En élémentaire en cas d'un même cours dans deux classes, les élèves suivis par le RASED sont partagés entre les deux classes en suivant les avis des maîtres spécialisés. Les fratries sont séparées. Et ensuite, c'est l'alternance (un sur deux) de la liste alphabétique qui est utilisée. Mais il faut bien sûr insister sur le fait que le programme est le même pour un cours, dans deux classes différentes.*

#### ➤ Projet Chorale

Comme chaque année, l'école bénéficiera des interventions de Frédérique VUILLAUME.

Cette année, nous monterons avec elle un projet de chorale, pour les élèves de la GS au CM2. Le thème retenu est « Liberté, Égalité, Fraternité », la devise républicaine.

Les interventions de Frédérique commenceront fin janvier et se poursuivront jusqu'en juin, pour aboutir sur un spectacle aux Capucins (date à déterminer).

Parallèlement à cette chorale, l'école mettra en place un projet pour la réalisation de deux fresques sur le thème de la devise, qui devraient être apposées sur le fronton des deux écoles (maternelle et élémentaire)

#### ➤ Maternelle et ATSEM :

Pas de changements importants cette année à la Maternelle, qui garde 3 classes complètes.

Les deux ATSEM sont toujours Mme ARDIET et Mme BARBEZAT. Souvent également, des stagiaires (personnes en formation : CAP petite enfance, LEP...) sont accueillies à la Maternelle.

#### ➤ Fonctionnement de l'ULIS: Il y a 12 élèves dans l'ULIS, ce qui est l'effectif maximum.

Mme BERT, AVS co (Assistante de Vie Scolaire collective) intervient 20h30 par semaine, du lundi au vendredi. Elle apporte son aide aux élèves et au maître de l'ULIS. Elle est présente depuis 8 ans à l'école et bénéficie d'un CDI.

Les personnes du service de soin (SESSAD) interviennent tous les jours sur le temps scolaire et dans les familles.

#### ➤ EVS/AVS :

L'école compte 2 personnes faisant partie des « Aides humaines » : 1 personne en ULIS précédemment citée et la seconde personne est EVS (emploi de vie scolaire). C'était jusqu'il y a quelques jours Mme Maryse MARTINET qui occupait ce poste : elle a trouvé un emploi plus proche de son domicile, à Maîche. Nous la remercions pour son engagement dans l'école.

Une nouvelle personne a été recrutée (Mme Florence GILET). Elle interviendra bientôt (21 novembre) à l'école après les démarches administratives. Son rôle sera comme pour les personnes précédentes l'aide à la direction et une aide pédagogique aux classes (informatique, bibliothèque, arts plastiques).

Les contrats EVS sont de deux ans, non reconductibles.

#### ➤ Intervention du RASED (réseau d'aides) : Le RASED de l'école est pour la cinquième année constitué de Mme POURCHET (Maître E) et de Mme BAUMGARTNER (Psychologue scolaire). Le poste de Maître G n'a pas été recréé (travail sur les difficultés de comportement). Cela reste un grand regret.

Mme POURCHET (Maître E) continue donc seule un travail en petits groupes, mais elle doit partager son temps sur un secteur très étendu, qui a été réorganisé cette année (écoles PERGAUD, CYRIL CLERC, PEGUY et les écoles du bord du lac).

Mme BAUMGARTNER, psychologue scolaire, intervient sur 13 écoles, de Pontarlier à Chapelle des Bois. Elle travaille sur demande des enseignants ou des parents eux-mêmes, voire même des enfants.

En début d'année, Mme POURCHET a pris des groupes de CP pour un travail de prévention en lecture (L'enseignante n'a pas eu la possibilité de le faire avec les CE1 cette année). Des synthèses ont pu avoir lieu avec une partie des enseignants de l'école. Les remédiations ont commencé dès ce début novembre.

➤ Activités du 1<sup>er</sup> trimestre et projets de travail en cours ou à venir.

**Au niveau culturel :**

- Toutes les classes de l'élémentaire verront 3 films au cours de l'année dans le cadre d'«École et Cinéma». (Premier film en décembre)
- Les classes de Cycle 2 et Cycle 3 iront aux JMF cette année : premier spectacle jeudi 15 décembre pour les plus grands et jeudi 19 janvier pour les CP, CE1 et ULIS.
- Les classes de CP/CE2 et ULIS sont allées à la médiathèque.
- Les élèves de maternelle ont assisté à un spectacle de « Planet' mômes » courant octobre.
- Des classes iront au musée au cours de cette période.
- Une première séance « jeux de société » a eu lieu le samedi 15 octobre. C'est l'occasion de réunir enfants, parents et enseignants autour d'une activité éducative et ludique. Nous essaierons de renouveler ces rencontres une fois par mois. Les classes de MS/GS en maternelle mettront en place ces rencontres dès ce mois de novembre. Merci aux parents qui participent activement à ces séances.
- Le 1er décembre, une association d'assistantes maternelles propose un spectacle au théâtre. Les trois classes de la maternelle s'y rendront.

**Au niveau sportif :**

- Arnaud PERRIGNON intervient chaque mardi et jeudi après-midi.
- Le cycle de piscine va commencer pour les CP et les CP/CE2. En troisième période, ce sont les CE1 et les CM1/CM2 qui feront leur cycle piscine dès le 6 février.
- Les classes de Cycle 2 et Cycle 3 devraient participer aux rencontres USEP Endurance (course longue, course d'orientation et jeu « poule/renard/vipère »), au stade des Ouillons. Mais la météo fait des siennes, c'est une nouvelle fois reporté).

*NB : Des comptes rendus, des informations, concernant ces sorties ou ces spectacles sont régulièrement mis en ligne sur le site Internet de l'école. N'hésitez pas à le consulter avec vos enfants pour qu'ils vous racontent leur vécu...*

➤ Fonctionnement périscolaire

77 enfants de l'élémentaire sont inscrits à l'étude (15h45/16h45). Cinq études fonctionnent chaque soir. Ces études sont encadrées en majorité (4 sur 5) par du personnel de l'école (enseignants, AVS).

Une douzaine d'enfants sont ensuite au périscolaire de la deuxième heure.

Une vingtaine d'enfants de maternelle sont présents en première heure de périscolaire, 5 ou 6 ensuite pour la garderie.

**Des parents questionnent l'éventualité d'un accueil périscolaire avant 8h le matin. Il est constaté que l'accueil du midi est très peu fréquenté.**

➤ PPMS et sécurité

Suite à la situation de notre pays et aux menaces que nous subissons, le ministère a mis en place de nouvelles consignes de sécurité dans les écoles qui se déclinent ainsi :

- Vigilance à l'entrée et à la sortie des classes avec la présence d'un adulte de l'école.
- Exercices de sécurité et d'évacuation à réaliser dans l'année : 3 pour l'incendie, 2 PPMS « chimiques » et 1 exercice « intrusion attentat ».
- Sensibilisation du personnel de l'école à ces risques, mise à jour du PPMS.
- Contact avec les services de police (référént sécurité – M. Grillon) et numéro d'urgence sur portable du directeur

Une visite pour faire l'état des lieux a été réalisée avec les services de la mairie et le référént sécurité de la police.

Une autre sera demandée auprès de l'« Equipe mobile de sûreté académique ».

Depuis le début de l'année, un exercice incendie et un exercice « intrusion attentat » ont été réalisés. Pour ce dernier, la police (5 personnes) était présente. Les constatations ont été plutôt positives, l'ensemble des acteurs (enfants, enseignants) ayant suivi les consignes.

Des points à améliorer ont été notés (sonnerie d'alerte, fermeture des locaux) et ont fait l'objet de demandes en mairie.

➤ Bilan financier et COOP : La participation à la coopérative scolaire n'est pas obligatoire, mais fortement utile au bon fonctionnement de l'école. L'encaissement est pour l'instant plutôt positif. Mais quelques familles ont « oublié » de répondre, positivement ou négativement, à notre demande, elles peuvent le faire rapidement.

Un bilan des dépenses et des recettes de ce début d'année a été remis aux membres du Conseil d'école. Il peut être consulté auprès des délégués de parents.

➤ Les spectacles et inscriptions diverses engendrent des coûts importants qui sont pris en charge en partie par la coopérative scolaire.

**Une participation aux différents spectacles (inférieure à la moitié du coût réel) sera demandée aux familles courant janvier**

➤ Travaux et sécurité :

- Nous renouvelons la demande pour l'aménagement des couloirs de la maternelle : demande qui a été acceptée depuis plusieurs mois (années ?) et qui n'a eu aucun aboutissement pour le moment.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h. Nous partageons une collation.*

Le secrétaire de séance, Michaël LAMY

Le directeur, Philippe COURLET